

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D' ASTRIDA.
N° 2942 / JUST.

Astrida, le 23/10/ 1950--

Objet:

Recouvrement--

ASTRIDA



1483

Monsieur le Substitut,

vol 21 du 2/8/50

Comme suite à votre transmis n° 111157/014
j'ai l'honneur de vous faire savoir que le
nommé Kumbusang' a payé la somme de 55 frs due
comme frais de Justice

Quittance n° 597 du 10/10/50 délivrée par le Compta-
ble territorial d'Astrida. /

L'Officier de Police Judiciaire,

ieur le Substitut
Procureur du Roi à

IGALI.